

AMIANTE PESTICIDES & MUTUELLES

DRAMES D'HIER
ET D'AUJOURD'HUI

QUELLES SOLUTIONS POUR DEMAIN?

14 MUTUELLES REÇUES LE 24 JUIN À MATIGNON

MATIGNON
DÉLÉGATION 14 MUTUELLES

LUNDI
24 JUIN
2024

14 mutuelles reçues le 24 juin à Matignon

Le 5 février dernier, à l'issue du colloque au Sénat "Amiante & pesticides : des drames d'hier et aujourd'hui. Pour demain, quelles solutions ?", un collectif* de 14 mutuelles a interpellé les pouvoirs publics en formulant des demandes pour la prévention et la réparation des préjudices.

Mues par leurs échanges avec des scientifiques, avec des associations de victimes et au nom des 3 millions de Français qu'elles assurent en Santé et en Prévoyance, ces mutuelles ont adressé [6 demandes](#) prioritaires au Premier Ministre en lien avec leur mission statutaire de prévention (détail plus bas).

Une délégation de ce collectif sera reçue lundi 24 juin par le cabinet du Premier ministre, sensible à la requête.

Tirer des leçons de l'histoire et mener le combat ensemble

La solidarité est l'un des piliers du mouvement mutualiste. Face à l'augmentation inédite des maladies chroniques, tel que les cancers, en partie dûs aux empoisonnements à l'amiante et aux pesticides, il est urgent de « faire mouvement », de remettre la voix des victimes au cœur des débats et de placer les pouvoirs publics face à leurs responsabilités de mettre en oeuvre les solutions. Nous souhaitons que chaque Français puisse vivre sans subir les conséquences des pollutions aux pesticides et à l'amiante et leurs lots de drames évitables : cancers, maladies de Parkinson, etc. Nous souhaitons que les décideurs publics apportent des réponses à la hauteur de la situation : plus de 80% des Français sont inquiets des impacts des pesticides sur l'environnement (qualité de l'eau, biodiversité) et sur la santé selon un récent sondage IFOP pour la Maison de la Bio.

Plus de 200 000 tonnes d'amiante sont toujours présentes dans les bâtiments. Et, plus de 60 000 tonnes de pesticides sont utilisés chaque année. Ils polluent l'air, l'eau, la terre, les aliments et les êtres vivants. Il s'agit d'un danger de santé publique et il est plus qu'urgent de le traiter comme tel, en privilégiant l'humain, la santé publique au regard des considérations financières pour des industriels tels que Bayer Monsanto.

Les demandes du collectif adressées le 5 février 2024 au Premier Ministre

1. Appliquer la loi sur les diagnostics techniques amiante et créer une base de données répertoriant la présence d'amiante accessible au public via internet
2. Améliorer le suivi médical post-professionnel des travailleurs exposés à l'amiante
3. Aligner le Fonds d'Indemnisation des Victimes des Pesticides (FIVP) sur le Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante (FIVA)
4. Appliquer la loi EGALIM pour 20% de bio dans la restauration collective
5. Appliquer la loi au sujet de l'évaluation de la toxicité des pesticides avant autorisation à la vente
6. Mettre en oeuvre le scénario INRAE pour une France et une Europe 100% agro-écologique sans pesticides

*Le collectif de 14 mutuelles et unions initialement impliquées dans le projet

La Mutuelle Familiale, Mutuelle du personnel du groupe RATP, Tutélaire, SMH, Mutuale, la Mutuelle Générale de Prévoyance, Nuoma Mutuelle, Mutami, Mutuelle de Bagneaux, Mutuelle des oeuvres de la Méditerranée, Aubéane, 525e Mutuelle d'Entreprises, Unalis Mutuelles et Alternatives Mutuelles.

Pour aller plus loin :

« Osons un mouvement mutualiste pour la santé planétaire » : tribune signée par 300 responsables mutualistes accessible avec [ce lien](#) pour élargir le mouvement à l'ensemble des mutuelles, unions et fédérations de mutuelles.

Contact presse : Cécile Beckerich : Cecile.BECKERICH@tutelaire.fr // 06 86 23 81 63